

Trop de morts sur les routes du Gers

La préfète annonce des contrôles renforcés



Trop de morts sur les routes du Gers

Depuis le 4 octobre, trois accidents mortels de la circulation se sont produits sur les routes du Gers. Cinq personnes ont perdu la vie, quatre ont été blessées dont trois grièvement.

Catherine Séguin, préfète du Gers, exprime tout son soutien et sa compassion à l'égard des familles des victimes.

Depuis le début de l'année, ce sont 14 personnes qui ont été tuées sur nos routes. A la même date, on déplorait 11 tués en 2017 et 13 en 2016.

On sait déjà que la grande majorité des accidents mortels sur nos routes, a pour cause première la vitesse, occasionnant une perte de contrôle du véhicule.

L'alcool, la consommation de stupéfiants, le refus des priorités, le manque de vigilance lié au comportement du conducteur (usage du téléphone ou du smartphone, somnolence....) figurent parmi les causes également les plus fréquentes.

A noter : les infractions liées à l'usage de stupéfiants sont en hausse de 30 % dans le Gers par rapport à la même période en 2017.

Compte tenu de ces évolutions et de ces constats, les contrôles des forces de l'ordre sont renforcés sur tous les axes routiers principaux et secondaires du département. Une attention particulière sera portée sur les comportements à risques, générateurs d'accidents, tels que les excès de vitesse, l'usage du téléphone, les refus de priorité, la consommation d'alcool ou de stupéfiants.

La préfète rappelle la nécessité que chaque conducteur fasse preuve de la plus grande prudence et respecte pleinement les règles de la sécurité routière lors de tout déplacement.

Avec l'arrivée de l'automne et ses brusques changements climatiques (pluie, brouillard), il convient d'adapter sa conduite aux conditions de circulation. Il faut également s'assurer en permanence de bien voir et d'être bien vu. La mauvaise visibilité due aux conditions météorologiques diminue la vigilance, accentue la fatigue et affecte la capacité de réaction du conducteur.

Pensez à allumer les feux de croisement dès que la luminosité est insuffisante. En cas d'éblouissement, pensez à réduire votre vitesse.

La sécurité routière est l'affaire de chaque usager de la route et de chacun d'entre nous. Nous sommes tous concernés. En adoptant un comportement responsable, nous œuvrons pour la baisse de la mortalité routière.

Illustration Pixabay.com